

Devenir écoutant bénévole à S.O.S Amitié Région de Lyon

Informations générales pour le candidat



Région de Lyon

S.O.S Amitié a été créé dans les années 1960 pour contribuer à prévenir le suicide.

Le poste de Lyon, créé en 1967 fait partie des 50 associations régionales de bénévoles regroupées au sein de la **Fédération S.O.S Amitié**.

Nous recevons **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7** des appels de personnes en souffrance.

S.O.S Amitié Région de Lyon répond à près de **25 000 appels par an** grâce au travail bénévole de plus de **60 écoutants** (environ 1600 en France).

L'engagement de S.O.S Amitié dans l'écoute est défini par la **charte de S.O.S Amitié France**, texte de référence pour toute notre action.

Le service d'aide par téléphone

S.O.S Amitié est une association reconnue d'utilité publique, dont l'objectif premier, mais non exclusif, est la **prévention du suicide**.

Ouverte à toute personne en état de crise, elle offre une aide sous la forme d'une **écoute attentive et sans idée préconçue**.

Le téléphone, moyen choisi par l'association, répond à l'urgence des situations, tout en garantissant **l'anonymat de l'appelant et de l'écoutant**.

Parallèlement, le **chat et la messagerie** permettent eux aussi des échanges avec des écoutants sous forme écrite, en instantané ou en différé.

L'écoute est non directive. Elle est centrée sur l'appelant. Elle vise à desserrer son angoisse, tente de lui permettre de clarifier sa situation et de retrouver sa propre initiative.

Elle est assurée par des bénévoles, respectueux de la personnalité de celui qui appelle, quels que soient ses origines, ses convictions, son comportement.

Ceci implique que S.O.S Amitié soit **indépendant** de tout mouvement politique ou confessionnel, comme de toute allégeance sociale ou caritative.

Les permanences d'écoute sont assurées en un **lieu anonyme**, réservé à cet effet. Le caractère **confidentiel** des propos et **l'anonymat des écoutants** sont des exigences impératives du service, qui tendent à favoriser la **libre expression** de celui qui appelle.

L'écoutant

La qualité de l'écoute individuelle s'enracine dans un travail d'équipe. Etre écoutant requiert des aptitudes. Il y a donc nécessité de sélection et de formation.

La sélection a pour but de s'assurer :

- de l'aptitude du candidat à l'écoute
- de ses disposition à travailler en équipe
- de sa faculté de remise en question personnelle, indispensable à l'exercice de la fonction.

La diversité des origines socioprofessionnelles et des âges des écoutants constitue un facteur d'équilibre du poste qu'il est souhaitable de réaliser par un recrutement large et varié, puisant dans tous les milieux de la société.

La formation initiale, dont les objectifs sont définis par l'association, est indispensable et obligatoire. Elle est organisée en groupe, avec des formateurs qualifiés.

Elle a pour but d'initier le candidat à l'écoute téléphonique et lui fait prendre que les critères essentiels de S.O.S Amitié – anonymat, non-directivité – ont leur pertinence dans une écoute de qualité.



Au terme de la formation initiale, le candidat précise son engagement en accord avec les exigences du poste :

- assurer une écoute fréquente et régulière,
- participer aux réunions de partage animées par un psychologue ou psychiatre,
- suivre avec assiduité les journées de formation continue,
- contribuer à la vie de l'association



La formation continue s'impose au candidat agréé comme un besoin et une nécessité, pendant toute la durée de son appartenance à l'association en qualité d'écouter.



Ecoute et solidarité

Phénomène de société, les moyens de communication se développent à l'infini et, paradoxalement, l'individu est plus que jamais confronté à la solitude.

Cette situation engage S.O.S Amitié à promouvoir, dans notre pays, une attitude d'écoute mutuelle. S.O.S Amitié, proche de tout autre mouvement animé du même esprit, s'intéresse à toute forme d'aide visant à l'écoute désintéressée de l'autre, et participe à l'étude des problèmes psychologiques et sociaux de notre civilisation.

Modalités pratiques de candidature

Toute personne de bonne volonté, à l'esprit ouvert, capable de travailler en équipe et de se remettre en question, peut faire acte de candidature à S.O.S Amitié.

Une fois remplis les deux formulaires de candidature, cette démarche se fait selon les étapes suivantes :

- entretien avec deux membres de l'équipe d'accueil du poste de Lyon
- entretien avec un psychologue aux frais de S.O.S Amitié
- suivi d'une session de formation animée par un psychologue et des écoutants-formateurs

L'engagement* consiste à :

- assurer un service de l'ordre de vingt heures d'écoute par mois dont une permanence de nuit ou de week-end.
- participer, tous les mois, à deux réunions d'une heure trente animées par un psychologue.

* Pour des raisons très précises (obligations professionnelles, familiales....) ces temps d'engagement peuvent être négociables